



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03329

Numéro SIREN : 431 696 293

Nom ou dénomination : A V D R

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 4851

0353229



SUD EXPERTISE & AUDIT

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable

1 rue des Perreux, 94440 VILLECRESNES

Tél. : 01 45 69 16 16 / Fax : 01 45 69 22 80 / www.sud-expertise.fr

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 03 AVR 2017

SOUS LE N°

4851

AVDR

Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €

20, Rue d'Yerres

94440 VILLECRESNES

R.C.S 431 696 293

COMPTES ANNUELS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

(Période du 1er Octobre 2014 au 30 Septembre 2015)

Tout copie certifiée conforme à l'original



SAS au capital de 15 000 € - RCS CRETEIL B 332 077 932

Groupe C.F. Expertise & Audit

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

Expert Comptable : Christophe FONTENEAU - cf@sud-expertise-audit.fr

COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 30/09/2015

Les comptes annuels de la société **AVDR** dont le siège social est situé au 20 Rue d'Yerres à Villecresnes couvrant la période du **01/10/2014 au 30/09/2015** ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

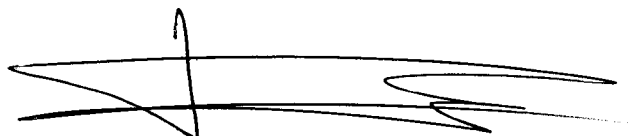
- Total du bilan,	500 927 Euros
- Chiffre d'affaires,	228 122 Euros
- Résultat net comptable,	- 21 461 Euros

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert Comptable.

Sauf mention expresse dans les présents comptes annuels, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Les travaux divers de vérification générale qui ont été pratiqués confirment que les comptes représentent valablement la situation d'ensemble de l'entreprise.

Fait à Villecresnes, le 9 Mars 2016



Christophe FONTENEAU
Expert Comptable

Etats de Synthèse

SAS AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

COMPTES ANNUELS du 01/10/2014 au 30/09/2015

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

SAS SUD EXPERTISE & AUDIT

1 Rue des Perreux

BP 65

94440 Villecresnes

01.45.69.16.16

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 702	1 579	123	291	168	57.80
	Autres immobilisations corporelles	13 500	3 952	9 548	17 890	8 342	46.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				2 300	2 300	100.00
	Total II	15 202	5 531	9 671	20 481	10 810	52.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	186 564		186 564	345 649	159 085	46.03
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 000		35 000	35 000		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 632		1 632	51 999	50 367	96.86
	Autres créances	25 956		25 956	804	25 152	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	70 000		70 000	93 003	23 003	24.73
	Disponibilités	171 736		171 736	18 119	153 617	847.82
	Charges constatées d'avance (3)	369		369		369	
	Total III	491 256		491 256	544 573	53 317	9.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	506 458	5 531	500 927	565 054	64 127	11.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2015	Exercice N-1 30/09/2014	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	770	770		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	444 227	377 128	67 099	17.79
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 461	67 099	88 560	131.98
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	431 159	452 620	21 461	4.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	57 724	54 647	3 077	5.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385	14 799	14 413	97.40
	Dettes fiscales et sociales	11 659	42 989	31 330	72.88
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Total IV	69 768	112 434	42 666	37.95
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	500 927	565 054	64 127	11.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

69 768 112 434

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2015 12		% CA	Exercice N-1 30/09/2014 12		% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
Ventes marchandises + Production	228 122	100.00		448 747	100.00		220 625	49.16
+ Ventes de marchandises	220 000	100.00		332 450	100.00		112 450	33.82
- Coût d'achat des marchandises vendues	169 141	76.88		96 422	29.00		72 719	75.42
Marge commerciale	50 859	23.12		236 028	71.00		185 169	78.45
+ Production vendue	8 122	100.00		116 296	100.00		108 175	93.02
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	8 122	100.00		116 296	100.00		108 175	93.02
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 991	24.51		371	0.32		2 362	636.64
- Sous traitance directe	4 127	50.81		1 720	1.48		2 407	139.94
Marge brute de production	5 985	73.70		114 205	98.20		108 220	94.76
Marge brute globale	56 845	24.92		350 234	78.05		293 389	83.77
- Autres achats + charges externes	43 072	18.88		217 299	48.42		174 227	80.18
Valeur ajoutée	13 773	6.04		132 935	29.62		119 163	89.64
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 984	4.38		941	0.21		9 043	961.18
- Salaires du personnel	18 900	8.28		17 300	3.86		1 600	9.25
- Charges sociales du personnel	8 164	3.58		7 431	1.66		733	9.86
Excédent brut d'exploitation	23 275	10.20		107 264	23.90		130 539	121.70
+ Autres produits de gestion courante	209	0.09		260	0.06		51	19.65
- Autres charges de gestion courante	2			112	0.03		110	98.15
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	10 977	4.81		2 280	0.51		8 697	381.41
- Dotations aux amortissements	8 812	3.86		8 464	1.89		348	4.11
- Dotations aux provisions				10 977	2.45		10 977	100.00
Résultat d'exploitation	20 902	9.16		90 251	20.11		111 153	123.16
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers	26	0.01		1 193	0.27		1 167	97.85
- Charges financières								
Résultat courant	20 877	9.15		91 444	20.38		112 320	122.83
+ Produits exceptionnels	4 670	2.05		3 000	0.67		1 670	55.67
- Charges exceptionnelles	5 254	2.30		4 252	0.95		1 003	23.59
Résultat exceptionnel	584	0.26		1 252	0.28		667	53.31
- Impôt sur les bénéfices				23 093	5.15		23 093	100.00
- Participation des salariés								
Résultat NET	21 461	9.41		67 099	14.95		88 560	131.98

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	220 000		220 000	332 450		112 450	33.82
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 122		8 122	116 296		108 175	93.02
Chiffre d'affaires NET	228 122		228 122	448 747		220 625	49.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 977	2 280		8 697	381.41
Autres produits			209	260		51	19.65
Total des Produits d'exploitation (I)			239 308	451 287		211 979	46.97
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			7 528	425 495		417 967	98.23
Variation de stock (marchandises)			161 613	329 073		490 686	149.11
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 537	371		5 166	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			7 528			7 528	
Autres achats et charges externes *			47 199	219 019		171 820	78.45
Impôts, taxes et versements assimilés			9 984	941		9 043	961.18
Salaires et traitements			18 900	17 300		1 600	9.25
Charges sociales			8 164	7 431		733	9.86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 812	8 464		348	4.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				10 977		10 977	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	112		110	98.15
Total des Charges d'exploitation (II)			260 210	361 036		100 826	27.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 902	90 251		111 153	123.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015	12	Exercice N-1 30/09/2014	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		26		1 193	1 167	97.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		26		1 193	1 167	97.85
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		26		1 193	1 167	97.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		20 877		91 444	112 320	122.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 670		3 000	1 670	55.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 670		3 000	1 670	55.67
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		52		52		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 202		4 200	1 003	23.88
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		5 254		4 252	1 003	23.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		584		1 252	667	53.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				23 093	23 093	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		244 004		455 480	211 476	46.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		265 465		388 381	122 916	31.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		21 461		67 099	88 560	131.98

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2015 12		Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 Concess brevets licence			1 900		1 900	100.00
28050000 Amort concessions et droits			1 900		1 900	100.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	123		291		168	57.80
21540000 Matériel industriel	1 702		17 328		15 626	90.18
28154000 Amort matériel industriel	1 579		17 037		15 458	90.73
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 548		17 890		8 342	46.63
21820000 Materiel de transport	13 500		28 800		15 300	53.13
21830000 Matériel de bureau & info			6 720		6 720	100.00
21840000 Mobilier			5 414		5 414	100.00
28182000 Amort matériel de transport	3 952		13 452		9 500	70.62
28183000 Amort matér bureau & info			6 298		6 298	100.00
28184000 Amort mobilier			3 293		3 293	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 300		2 300	100.00
27510000 Dépôts & cautionnement			2 300		2 300	100.00
Total II	9 671		20 481		10 810	52.78
MARCHANDISES	186 564		345 649		159 085	46.03
37000000 Stocks de marchandises			345 649		345 649	100.00
37000010 Stocks Santeny	186 564				186 564	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	35 000		35 000			
40910000 Fournisseurs - avances & acpte	35 000		35 000			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 632		51 999		50 367	96.86
41100000 Clients	1 632		62 976		61 344	97.41
49100000 Prov. dépréciation clients			10 977		10 977	100.00
AUTRES CREANCES	25 956		804		25 152	NS
44400000 Impôt sur les sociétés	23 096				23 096	
44571220 Tva collectée intraco	2 380				2 380	
44586000 Tva sur fnp			804		804	100.00
46702000 Sci berlioz	480				480	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	70 000		93 003		23 003	24.73
50310000 Actions			93 003		93 003	100.00
50810000 Compte à terme	70 000				70 000	
DISPONIBILITES	171 736		18 119		153 617	847.82
51201000 Crédit mutuel	7 854				7 854	
51202000 Bnp paribas	163 882		18 119		145 763	804.48
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	369				369	
48600000 Charges constatées d'avance	369				369	
Total III	491 256		544 573		53 317	9.79
TOTAL GENERAL	500 927		565 054		64 127	11.35

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2015 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2014 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	228 122	100.00	448 747	100.00	220 625	49.16
VENTES DE MARCHANDISES	220 000	100.00	332 450	100.00	112 450	33.82
70726100 Vente solers			28 494	8.57	28 494	100.00
70726700 Vente solers exo			23 140	6.96	23 140	100.00
70727100 Vente roissy en brie			45 921	13.81	45 921	100.00
70727700 Vente roissy en brie exo	220 000	100.00	234 895	70.66	14 895	6.34
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	169 141	76.88	96 422	29.00	72 719	75.42
60370000 Variat.stock marchandises	161 613	73.46	329 073	98.98	490 686	149.11
60700000 Achats de marchandises	7 528	3.42			7 528	
60721100 Achat roissy en brie lot 1			234 895	70.66	234 895	100.00
60728000 Achat santeny 16 f couperin			184 036	55.36	184 036	100.00
60740000 Achat immeuble a solers			6 564	1.97	6 564	100.00
MARGE COMMERCIALE	50 859	23.12	236 028	71.00	185 169	78.45
PRODUCTION VENDUE	8 122	100.00	116 296	100.00	108 175	93.02
70600000 Prestations de services			59 930	51.53	59 930	100.00
70600110 Prestation de service 20%	4 922	60.60			4 922	
70601200 Location immobilières	2 800	34.48			2 800	
70602000 Prestations à 20%			56 367	48.47	56 367	100.00
70810000 Refacturation frais charges	400	4.93			400	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	8 122	100.00	116 296	100.00	108 175	93.02
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	1 991	24.51	371	0.32	2 362	636.64
60110000 Achat de matiere consommable			371	0.32	371	100.00
60210000 Achats matier.consomnable	5 537	68.18			5 537	
60320000 Variat.stocks autres appr	7 528	92.69			7 528	
SOUS TRAITANCE DIRECTE	4 127	50.81	1 720	1.48	2 407	139.94
60400000 Achats d'études et prestations	3 302	40.66	1 720	1.48	1 582	91.98
60410000 Sous traitance générale	825	10.16			825	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	5 985	73.70	114 205	98.20	108 220	94.76
MARGE BRUTE GLOBALE	56 845	24.92	350 234	78.05	293 389	83.77
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	43 072	18.88	217 299	48.42	174 227	80.18
60611000 Fournitures - électricité	382	0.17			382	
60612000 Fourniture - eau	1 389	0.61	261	0.06	1 128	432.99
60614000 Fournitures - carburant	1 985	0.87	2 998	0.67	1 014	33.81
60621200 Achat roissy lot 2			161 613	36.01	161 613	100.00
60630000 Fournitures - petit équipement	1 004	0.44	3 925	0.87	2 921	74.42
60640000 Fournitures - administratives	295	0.13	195	0.04	100	50.99
61220100 Credit bail - n°10010737930	6 084	2.67			6 084	
61320000 Locations immobilières	15 600	6.84	15 600	3.48		
61321000 Location immobilières - roissy	1 400	0.61			1 400	
61350000 Locations mobilières	110	0.05	110	0.02		
61400000 Charges de copropriété	200	0.09			200	
61500000 Travaux d'entretien			2 692	0.60	2 692	100.00
61552000 Entretien matériel transport	992	0.43	3 835	0.85	2 843	74.14
61560000 Maintenance	530	0.23	4 412	0.98	3 882	87.99
61600000 Primes d'assurances			4 947	1.10	4 947	100.00

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
		30/09/2015 12	CA	30/09/2014 12	CA	Euros	%
61610100	Assurances multirisques	2 633	1.15			2 633	
61660000	Assurances sur crédit-bail	412	0.18			412	
61800000	Divers documentation			155	0.03	155	100.00
62260000	Honoraires - divers	917	0.40	4 911	1.09	3 994	81.33
62261000	Honoraires - comptables	1 781	0.78			1 781	
62262000	Honoraires - gestion de paye	324	0.14			324	
62270000	Frais d'actes & contentieux	2 116	0.93			2 116	
62310000	Annonces et insertions	485	0.21	476	0.11	8	1.77
62340000	Cadeaux à la clientèle			58	0.01	58	100.00
62500000	Deplacements missions	13	0.01	1 494	0.33	1 481	99.16
62500110	Deplacement 20%			2 669	0.59	2 669	100.00
62510000	Voyages et déplacements	49	0.02	4 527	1.01	4 478	98.93
62570000	Réceptions	1 733	0.76			1 733	
62600000	Frais postaux & telecom.			443	0.10	443	100.00
62600100	Telephone			28	0.01	28	100.00
62600110	Frais post et telecom			903	0.20	903	100.00
62600700	Poste			260	0.06	260	100.00
62610000	Frais - postaux	238	0.10			238	
62620000	Frais - télécommunication	1 330	0.58			1 330	
62700000	Frais - bancaires	410	0.18			410	
62780000	Autr.frais /prestat.serv.	662	0.29	787	0.18	126	15.99
VALEUR AJOUTEE		13 773	6.04	132 935	29.62	119 163	89.64
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		9 984	4.38	941	0.21	9 043	961.18
63120000	Taxe d'apprentissage	128	0.06	118	0.03	10	8.82
63130000	Participation - formation pro	57	0.02	117	0.03	174	148.35
63511000	Contribution éco & territorial	814	0.36	706	0.16	108	15.30
63512000	Taxes foncières	8 380	3.67			8 380	
63515000	Taxe local d'équipement	719	0.32			719	
SALAIRES DU PERSONNEL		18 900	8.28	17 300	3.86	1 600	9.25
64110000	Salaires brut	18 900	8.28	17 300	3.86	1 600	9.25
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		8 164	3.58	7 431	1.66	733	9.86
64510000	Cotisations - urssaf			5 271	1.17	5 271	100.00
64519900	Urssaf	5 770	2.53			5 770	
64520000	Prévoyance			529	0.12	529	100.00
64530000	Cotisations - pro btp			1 535	0.34	1 535	100.00
64536600	Retraite cadre	1 644	0.72			1 644	
64584400	Prevoyane cadre	472	0.21			472	
64750000	Médecine du travail	128	0.06	97	0.02	31	32.00
64810000	Frais de formation salariale	150	0.07			150	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		23 275	10.20	107 264	23.90	130 539	121.70
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		209	0.09	260	0.06	51	19.65
75800000	Produits divers de gestion	209	0.09	260	0.06	51	19.65
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2		112	0.03	110	98.15
65800000	Charges divers de gestion	2	0.00	112	0.03	110	98.15

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2015 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2014 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	10 977	4.81	2 280	0.51	8 697	381.41
78174000 Rep/prov.deprec.creances	10 977	4.81			10 977	
79100000 Transfert de charges			2 280	0.51	2 280	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 812	3.86	8 464	1.89	348	4.11
68112000 Dap immo corporelles	8 812	3.86	8 464	1.89	348	4.11
DOTATIONS AUX PROVISIONS			10 977	2.45	10 977	100.00
68174000 Dot.prov.depre.creances			10 977	2.45	10 977	100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 902	9.16	90 251	20.11	111 153	123.16
PRODUITS FINANCIERS	26	0.01	1 193	0.27	1 167	97.85
76400000 Produits des vmp	26	0.01			26	
76800000 Autres produits financiers			1 193	0.27	1 193	100.00
RESULTAT COURANT	20 877	9.15	91 444	20.38	112 320	122.83
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 670	2.05	3 000	0.67	1 670	55.67
77500000 Produits de cession d'actifs	4 670	2.05			4 670	
77520700 Cession elem. corp non soumis			3 000	0.67	3 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 254	2.30	4 252	0.95	1 003	23.59
67120000 Amendes & pénalités	52	0.02	52	0.01		
67500000 Val.net.compt.elem.cedes	5 202	2.28	4 200	0.94	1 003	23.88
RESULTAT EXCEPTIONNEL	584	0.26	1 252	0.28	667	53.31
IMPOT SUR LES BENEFICES			23 093	5.15	23 093	100.00
69500000 Impôts sur les sociétés			23 093	5.15	23 093	100.00
RESULTAT NET	21 461	9.41	67 099	14.95	88 560	131.98

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12	Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	220 000	332 450	112 450	33.82
70726100 Vente solers		28 494	28 494	100.00
70726700 Vente solers exo		23 140	23 140	100.00
70727100 Vente roissy en brie		45 921	45 921	100.00
70727700 Vente roissy en brie exo	220 000	234 895	14 895	6.34
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	8 122	116 296	108 175	93.02
70600000 Prestations de services		59 930	59 930	100.00
70600110 Prestation de service 20%	4 922		4 922	
70601200 Location immobilières	2 800		2 800	
70602000 Prestations à 20%		56 367	56 367	100.00
70810000 Refacturation frais charges	400		400	
Chiffre d'affaires NET	228 122	448 747	220 625	49.16
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	10 977	2 280	8 697	381.41
78174000 Rep/prov.deprec.creances	10 977		10 977	
79100000 Transfert de charges		2 280	2 280	100.00
AUTRES PRODUITS	209	260	51	19.65
75800000 Produits divers de gestion	209	260	51	19.65
Total des Produits d'exploitation	239 308	451 287	211 979	46.97
ACHATS DE MARCHANDISES	7 528	425 495	417 967	98.23
60700000 Achats de marchandises	7 528		7 528	
60721100 Achat roissy en brie lot1		234 895	234 895	100.00
60728000 Achat santeny 16 f couperin		184 036	184 036	100.00
60740000 Achat immeuble a solers		6 564	6 564	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	161 613	329 073	490 686	149.11
60370000 Variat.stock marchandises	161 613	329 073	490 686	149.11
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	5 537	371	5 166	NS
60110000 Achat de matiere consommable		371	371	100.00
60210000 Achats matier.consomnable	5 537		5 537	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	7 528		7 528	
60320000 Variat.stocks autres appr	7 528		7 528	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	47 199	219 019	171 820	78.45
60400000 Achats d'études et prestations	3 302	1 720	1 582	91.98
60410000 Sous traitance générale	825		825	
60611000 Fournitures - électricité	382		382	
60612000 Fourniture - eau	1 389	261	1 128	432.99
60614000 Fournitures - carburant	1 985	2 998	1 014	33.81
60621200 Achat roissy lot 2		161 613	161 613	100.00
60630000 Fournitures - petit équipement	1 004	3 925	2 921	74.42
60640000 Fournitures - administratives	295	195	100	50.99
61220100 Credit bail - n°10010737930	6 084		6 084	
61320000 Locations immobilières	15 600	15 600		
61321000 Location immobilières - roissy	1 400		1 400	
61350000 Locations mobilières	110	110		
61400000 Charges de copropriété	200		200	
61500000 Travaux d'entretien		2 692	2 692	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2015	30/09/2014	Euros	%
61552000	Entretien matériel transport	992	3 835	2 843	74.14
61560000	Maintenance	530	4 412	3 882	87.99
61600000	Primes d'assurances		4 947	4 947	100.00
61610100	Assurances multirisques	2 633		2 633	
61660000	Assurances sur crédit-bail	412		412	
61800000	Divers documentation		155	155	100.00
62260000	Honoraires - divers	917	4 911	3 994	81.33
62261000	Honoraires - comptables	1 781		1 781	
62262000	Honoraires - gestion de paye	324		324	
62270000	Frais d'actes & contentieux	2 116		2 116	
62310000	Annonces et insertions	485	476	8	1.77
62340000	Cadeaux à la clientèle		58	58	100.00
62500000	Deplacements missions	13	1 494	1 481	99.16
62500110	Deplacement 20%		2 669	2 669	100.00
62510000	Voyages et déplacements	49	4 527	4 478	98.93
62570000	Réceptions	1 733		1 733	
62600000	Frais postaux & telecom.		443	443	100.00
62600100	Telephone		28	28	100.00
62600110	Frais post et telecom		903	903	100.00
62600700	Poste		260	260	100.00
62610000	Frais - postaux	238		238	
62620000	Frais - télécommunication	1 330		1 330	
62700000	Frais - bancaires	410		410	
62780000	Autr.frais /prestat.serv.	662	787	126	15.99
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		9 984	941	9 043	961.18
63120000	Taxe d'apprentissage	128	118	10	8.82
63130000	Participation - formation pro	57	117	174	148.35
63511000	Contribution éco & territorial	814	706	108	15.30
63512000	Taxes foncières	8 380		8 380	
63515000	Taxe local d'équipement	719		719	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		18 900	17 300	1 600	9.25
64110000	Salaires brut	18 900	17 300	1 600	9.25
CHARGES SOCIALES		8 164	7 431	733	9.86
64510000	Cotisations - urssaf		5 271	5 271	100.00
64519900	Urssaf	5 770		5 770	
64520000	Prévoyance		529	529	100.00
64530000	Cotisations - pro btp		1 535	1 535	100.00
64536600	Retraite cadre	1 644		1 644	
64584400	Prevoyane cadre	472		472	
64750000	Médecine du travail	128	97	31	32.00
64810000	Frais de formation salariale	150		150	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		8 812	8 464	348	4.11
68112000	Dap immo corporelles	8 812	8 464	348	4.11
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT			10 977	10 977	100.00
68174000	Dot.prov.depre.creances		10 977	10 977	100.00
AUTRES CHARGES		2	112	110	98.15
65800000	Charges divers de gestion	2	112	110	98.15

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015	Exercice N-1 30/09/2014	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Total des Charges d'exploitation	260 210	361 036	100 826	27.93
Résultat d'exploitation	20 902	90 251	111 153	123.16
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	26	1 193	1 167	97.85
76400000 Produits des vmp	26		26	
76800000 Autres produits financiers		1 193	1 193	100.00
Total des Produits financiers	26	1 193	1 167	97.85
Résultat financier	26	1 193	1 167	97.85
Résultat courant avant impôts	20 877	91 444	112 320	122.83
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 670	3 000	1 670	55.67
77500000 Produits de cession d'actifs	4 670		4 670	
77520700 Cession elem. corp non soumis		3 000	3 000	100.00
Total des Produits exceptionnels	4 670	3 000	1 670	55.67
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	52	52		
67120000 Amendes & pénalités	52	52		
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 202	4 200	1 003	23.88
67500000 Val.net.compt.elem.cedes	5 202	4 200	1 003	23.88
Total des Charges exceptionnelles	5 254	4 252	1 003	23.59
Résultat exceptionnel	584	1 252	667	53.31
IMPOTS SUR LES BENEFICES		23 093	23 093	100.00
69500000 Impôts sur les sociétés		23 093	23 093	100.00
Total des produits	244 004	455 480	211 476	46.43
Total des charges	265 465	388 381	122 916	31.65
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	21 461	67 099	88 560	131.98

Liasse fiscale



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102014	et clos le	30092015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime rénormal	x

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AVDR		20 RUE D'YERRES	
SIRET		94440 VILLECRESNES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

C REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITES

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	21 409
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SAS SUD EXPERTISE & AUDIT 1 Rue des Perreux BP 65 94440 Villecresnes Tél: 01.45.69.16.16	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu: VILLECRESNES
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président MICHON Stéphane
	Signature



Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES		N° 2065 bis-SD 2015					
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Montant des sommes versées :							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
1		2	3	4	5	6	7	8	
M MICHON Stéphane 3 Rue hector berlioz 94440 VILLECRESNES		495	2014	4 502					
M MICHON Stéphane 3 Rue hector berlioz 94440 VILLECRESNES			2015	10 102					
Mme MICHON Elodie 3 Rue hector berlioz 94440 VILLECRESNES		5	2014						
Mme MICHON Elodie 3 Rue hector berlioz 94440 VILLECRESNES			2015						
H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME									
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation						
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)				
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice						
			MVLT restant à reporter						

Dossier N° 000574 en Euros

SAS SUD EXPERTISE & AUDIT



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2015 ou exercice

• Désignation de l'entreprise SAS AVDR

du 01/10/2014

Adresse 20 RUE D'YERRES 94440 VILLECRESNES

au 30/09/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2015 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire MICHON Stéphane Président		A VILLECRESNES le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

au Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SAS AVDR</u>		Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....622.....)			DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	770	770	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	444 227	377 128	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(21 461)	67 099	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	431 159	452 620	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	57 724	54 647	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	385	14 799	
	Dettes fiscales et sociales			DY	11 659	42 989	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	69 768	112 434		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	500 927	565 054		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	69 768	112 434
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise :		SAS AVDR				Néant		*
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	220 000	FB		FC	220 000	332 450
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	8 122	FH		FI	8 122
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	228 122	FK		FL	228 122	448 747
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 977	2 280
	Autres produits (1) (11)					FQ	209	260
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	239 308
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 528	425 495
	Variation de stock (marchandises)*					FT	161 613	(329 073)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 537	371
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 528)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	47 199	219 019
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 984	941
	Salaires et traitements*					FY	18 900	17 300
	Charges sociales (10)					FZ	8 164	7 431
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	8 812	8 464
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		10 977	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	2	112
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	260 210
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(20 902)	90 251
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	1 193
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	26	1 193
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	26	1 193
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(20 877)	91 444

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 670	3 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 670	3 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52	52
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 202	4 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 254	4 252
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(584)	(1 252)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		23 093
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	244 004	455 480
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	265 465	388 381
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(21 461)	67 099
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	6 084	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK		
	(9) Dont transferts de charges	HX		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1		2 280
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Produits de cession d'actifs cédés			4 670
	Amendes & pénalités	52		
	Charges de cession d'actifs cédés	5 202		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 900	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS	17 328	KT		KU		
	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
	Matériel de transport *				KY	28 800	KZ		LA	2 200		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 133	LC		LD	2 154		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	58 261	LO		LP	4 354	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 300	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	2 300	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	62 461	OH		OJ	4 354		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
				à poste 1		à poste 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 900	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	15 626	MK	1 702	ML	1 702	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	17 500	MQ	13 500	MR	13 500
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	14 287	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV		NG	47 413	NH	15 202	NI	15 202	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
Autres participations			IO		OX		OY		OZ			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2 300	2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ	2 300	NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	51 613	OL	15 202	OM	15 202		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 900	PF		PG	1 900	PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	17 037	QA	168	QB	15 626	QC	1 579
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	13 452	QI	7 205	QJ	16 705	QK	3 952
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 611	QM	1 419	QN	11 030	QO	
		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU	40 100	QV	8 792	QW	43 361	QX	5 531
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	42 000	OP	8 792	OQ	45 261	OR	5 531

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement	M9		N1	N2	N3	N4	N5	N6					
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7		N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL II													
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III	X2		X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO					
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08	09
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	10 977	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 632		1 632						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	23 096		23 096					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 380		2 380					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	480		480						
	Charges constatées d'avance	VS	369		369						
	TOTAUX		VT	27 957	VU	27 957	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	385		385						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 614		5 614						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 804		2 804						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 240		3 240						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	57 724		57 724						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	69 768	VZ	69 768						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	57 724					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 5					
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ		52		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
					- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme								
					- Plus-values soumises au régime des fusions								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
						TOTAL I		WR		52			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
					- imposées aux taux de 0 %								
					- imposées aux taux de 19 %								
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
					- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)										2A			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH		21 461			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI							
				déficit (II moins I)		ZL				21 409			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN				21 409			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

30/09/2015

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	21 409
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	21 409

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	67 099				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	67 099		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I			OF	67 099	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	67 099		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	4 127	1 720				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété		J8		XQ	17 310	15 710				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 138	4 911				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	20 624	196 678				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	47 199	219 019				
					YW	814	706				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				9Z	9 170	235				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		YX	9 984	941				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YY	7 542					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	5 094					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				OB	18 790					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*				OS						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				YP	1					
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):				RL						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				ZK		%				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	Citroën DS3 1.6 e	17 500	16 705		795	
	2	BUREAU+ARMOIRES+C	4 181	2 479		1 702	
	3	caution local san	2 300			2 300	
	4	Analyseur de plom	15 000	15 000			
	5	Iphone 6+ gris si	751	220		531	
	6	Iphone 6+ gris s	751	220		531	
	7	Iphone 6 argent 6	652	188		464	
	8	MOBILIER ARTISANS	1 233	1 233			
	9	FNAC SA ORDINATEU	1 009	1 009			
	10	FNAC ORDINATEUR	836	836			
	11	PC FUJITSU	2 625	2 625			
	12	ORDINATEUR NETWOR	1 139	1 139			
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1	3 000	2 205	2 205			
	2	80	(1 622)	(1 622)			
	3	1 150	(1 150)	(1 150)			
	4	400	400	400			
	5	150	(381)	(381)			
	6	200	(331)	(331)			
	7	200	(264)	(264)			
	8	200	200	200			
	9	120	120	120			
	10	80	80	80			
	11	80	80	80			
	12	80	80	80			
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			(582)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux) (C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102014

et clos le : 30092015

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	220 000
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	8 122
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	209
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	228 331

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	7 528
Variation de stock (marchandises)	OO	161 613
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	5 537
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	(7 528)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	24 005
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	191 157

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	37 174
-----------------------------	-------------------	----	--------

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)			SA	37 174	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	228 122	
Période de référence		GY	01/10/2014	GZ	30/09/2015
Date de cessation			HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 5

N° SIRET

4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AVDR

ADRESSE (voie)

20 RUE D'YERRES

CODE POSTAL

94440

VILLE

VILLECRESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MICHON

Prénom(s)

Stéphane

Nom marital

% de détention

99.00

Nb de parts ou actions

495

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

3

Voie

Rue hector berlioz

Code postal

94440

Commune

VILLECRESNES

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 5

N° SIRET

4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AVDR

ADRESSE (voie)

20 RUE D'YERRES

CODE POSTAL

94440

VILLE

VILLECRESNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			368.84
30/09/2015 IN Assurance maif citroen ds3	159.17		
30/09/2015 IN Assurance maif yamaha 500	189.25		
30/09/2015 IN Assurance multirisque maif	20.42		
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Amendes & pénalités			52.00
30/03/2015 BQ1 Amendes	35.00		
01/07/2015 BQ2 Amendes	17.00		
67500000 Val.net.compt.elem.cedes			5 202.39
30/09/2015 OD Charges sur cession DG	1 150.00		
30/09/2015 IM Cession / Rebut au 30/09/2015	795.00		
30/09/2015 IM Cession / Rebut au 30/09/2015	1 555.79		
30/09/2015 IM Cession / Rebut au 30/09/2015	1 701.60		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 Produits de cession d'actifs			4 670.00
30/09/2015 VE Mlle michon elodie		3 000.00	
30/09/2015 VE Avdr diagnostics		1 670.00	

Annexe

SAS AVDR
20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

ANNEXE DU 01/10/2014 AU 30/09/2015

SAS SUD EXPERTISE & AUDIT

1 Rue des Perreux

BP 65

94440 Villecresnes

01.45.69.16.16

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 500 926.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 228 121.66 Euros et dégageant un déficit de 21 460.99- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le capital a été ramené à 200 000 € suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2015

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 900		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 328		
Matériel de transport	28 800		2 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 133		2 154
TOTAL	58 261		4 354
Prêts, autres immobilisations financières	2 300		
TOTAL	2 300		
TOTAL GENERAL	62 461		4 354

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 900		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 626	1 702	1 702
Matériel de transport		17 500	13 500	13 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 287		
TOTAL		47 413	15 202	15 202
Prêts, autres immobilisations financières		2 300		
TOTAL		2 300		
TOTAL GENERAL		51 613	15 202	15 202

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 900		1 900	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 037	168	15 626	1 579
Matériel de transport	13 452	7 205	16 705	3 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 611	1 419	11 030	
TOTAL	40 100	8 792	43 361	5 531
TOTAL GENERAL	42 000	8 792	45 261	5 531

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	168				
Matériel de transport	7 205				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 419				
TOTAL	8 792				
TOTAL GENERAL	8 792				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 977		10 977		
TOTAL	10 977		10 977		
TOTAL GENERAL	10 977		10 977		
Dont dotations et reprises d'exploitation			10 977		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 632	1 632	
Impôts sur les bénéfices	23 096	23 096	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 380	2 380	
Débiteurs divers	480	480	
Charges constatées d'avance	369	369	
TOTAL	27 957	27 957	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	385	385		
Personnel et comptes rattachés	5 614	5 614		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 804	2 804		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 240	3 240		
Groupe et associés	57 724	57 724		
TOTAL	69 768	69 768		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	57 724			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	500.0000	1 524			1 524

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

MICHON Stéphane Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art R 225-102)

	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				7 622	7 622
Nbre des actions ordinaires existantes					500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				448 747	228 122
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				109 633	23 627-
Impôts sur les bénéfices				23 093	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				67 099	21 461-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					47.25-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					42.92-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					1
Montant de la masse salariale de l'exercice				17 300	18 900
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				7 431	8 164

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAS AVDR

L'AN DEUX MILLE QUINZE
Le 30 Novembre 2015

Les associés :

- 1) Monsieur MICHON Jean-Louis demeurant VILLECRESNES (Val de Marne) 20 Rue d'Yerres
Propriétaire de 5 parts sociales
- 2) 2) Monsieur MICHON Stéphane demeurant SANTENY (Val de Marne) 3 rue Hector Berlioz
Propriétaire de 95 parts sociales

Le Président : Monsieur MICHON Stéphane, demeurant 20 rue d'Yerres à Villecresnes (Val de Marne)

De la : Société par actions simplifiée : AVDR au capital de 200 000 Euros, ayant son siège social à VILLECRESNES (Val de Marne), 20 Rue d'Yerres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL (431 696 293 00056)

SE SONT REUNIS, EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur convocation de la gérance, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Approuver des comptes annuels de l'exercice 2014/ 2015

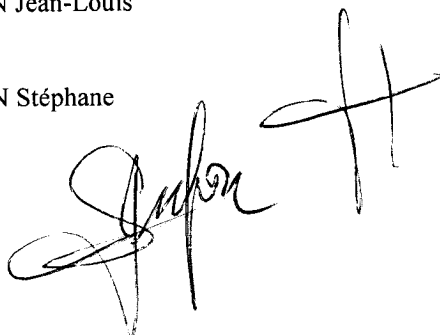
L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/09/2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres présents de l'assemblée.

Monsieur MICHON Jean-Louis

Monsieur MICHON Stéphane

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and cursive, while the one on the right is more straightforward and blocky. They are positioned below the names of the two associates mentioned in the text.